

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 4 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le quatre du mois de juillet à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt huit juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au Centre des congrès - salle de l'Europe (Anecy) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

10 JUIL. 2024

Déposée en
Préfecture le

10 JUIL. 2024

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Frédérique BANGUÉ à Corinne BOULAND, Stéphane BOUCLIER à Gilles FRANÇOIS, Vanessa BRUNO à Bruno LYONNAZ, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Fabienne GREBERT, Sandrine DALL'AGLIO à Christian BOVIER, David DUBOSSON à Ségolène GUICHARD, Fabien GERY à Chantale FARMER, Charlotte JULIEN à Samuel DIXNEUF, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, François LAVIGNE-DELVILLE à Fabienne DULIEGE, Christiane LAYDEVANT à Anthony GRANGER, Karine LEROY à Marc ROLLIN, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Pierre-Louis MASSEIN à Bénédicte SERRATE, Antoine de MENTHON à Michel BEAL, Catherine MERCIER-GUYON à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Thomas MESZAROS à Christian ROPHILLE, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Laure ODORICO à Christian ANSELME, Marie-Luce PERDRIX à Catherine BOUVIER, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Olivier TRIMBUR à Didier SARDA, Gilles VIVIANI à Jacques ARCHINARD

Etaient excusé(e)s

Bilel BOUCHETIBAT, Frédérique KHAMMAR, Michel MUGNIER-POLLET, Christophe PONCET

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20240704-14678-DE-1-1
en date du 10/07/24 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-149

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

LANCEMENT DU PROGRAMME "SAVOIR ROULER À VÉLO" - CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LES ÉCOLES PARTENAIRES

Didier SARDA, rapporteur

Vu la compétence du Grand Anancy en matière d'aménagement de l'espace communautaire et notamment en charge d'organisation de la mobilité ;

Vu la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 ;

Le comité interministériel à la sécurité routière déploie, à l'échelle nationale, le dispositif Savoir rouler à vélo, en lien avec les ministères des Sports, de l'Education nationale et de la Jeunesse.

En effet, l'apprentissage du vélo, dès le plus jeune âge, est un enjeu primordial identifié dans la loi d'orientation des mobilités pour pérenniser son usage à l'âge adulte comme un moyen de transport durable au quotidien.

Pour participer à la généralisation de l'apprentissage du vélo chez les enfants, le programme Génération Vélo, porté par la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette), soutient financièrement le déploiement du dispositif Savoir rouler à vélo. Il est éligible aux certificats d'économie d'énergie (CEE).

Le dispositif Savoir rouler à vélo permet aux enfants âgés de 6 à 11 ans de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo en vue de l'entrée au collège. Il s'agit d'une démarche en 3 étapes (10 heures de formation au minimum) :

- Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo,
- Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé, afin de savoir rouler en groupe,
- Savoir rouler à vélo : circuler en situation réelle, pour apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Dans le cadre de sa politique cyclable et en réponse aux engagements pris dans le Schéma Directeur Cyclable approuvé le 30 juin 2022, le Grand Anancy a pour objectif de déployer le Savoir Rouler à Vélo.

Le Grand Anancy a réalisé un diagnostic afin d'étudier la faisabilité technique et financière ce programme en lien avec les écoles et les communes.

Le déploiement du dispositif pour l'année scolaire 2024/2025 sera confié à la SPL Agence Ecomobilité, le Grand Anancy assurant l'avance des fonds et les demandes de subventions auprès de Génération Vélo.

Un bilan de la démarche sera réalisé à la fin de l'année scolaire 2024/2025. Le dispositif prendra fin au plus tard au 30 juin 2025, ou avant cette date dans le cas où l'Etat mettrait fin au programme de financement Génération Vélo.

Pour rappel, il est proposé de solliciter les subventions (50 %) au titre du programme Génération Vélo pour un volume d'actions estimé à 70 000 € HT, financé et prévu au budget primitif 2024 de l'AP198 cyclable, au titre de l'année scolaire 2024/2025. Le solde restant (50 %) serait pris en charge par le Grand Anancy (25 %) et les établissements scolaires seront sollicités financièrement à hauteur de 25 % des dépenses engagées.

La convention entre le Grand Anancy et l'école concernée, jointe en annexe, précise les modalités de mise en œuvre de la démarche.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- D'autoriser la Présidente à financer à hauteur de 25 %, comme figuré en annexe, les établissements scolaires inscrits au programme Savoir Rouler A Vélo ;
- D'autoriser la Présidente à signer les conventions entre le Grand Annecy et les écoles ;
- D'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Magali Mugnier', written in a cursive style.

Magali MUGNIER

Pour extrait conforme
La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Frédérique Lardet', written in a cursive style.

Frédérique LARDET.